

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2019 RESULTATS DES VOTES

L'an deux mille dix-neuf et le sept mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire se réunissait en les locaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - 22, Rue de l'hôtel de ville- La Tour du Pin sur la convocation et sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Présidente.

Date de la convocation : 26 février 2019

Présents : Jean ANDRE, Jean-Luc ANNEQUIN (avant son départ à 19H26), Frédéric BARBIER, André BEJUIT, Hélène BERTHET-BIZOT, Richard BRELET, Christophe BROCHARD, Daniel CEZARD, Monique CHABERT, Thierry CLEYET-MAREL, Damien COCHARD, Raymond COQUET, Vincent DURAND (avant son départ à 18H57), Nour-Eddine DEGHIA, Jean-François DELDICQUE, Marie-Christine FRACHON, Didier FREMY, Jean-Charles GALLET, Michel GALLICE, Jacques GARNIER, Sébastien GUEUGNOT, André GUICHERD, Magali GUILLOT (avant son départ à 19H56), Gilbert JOYE, Gilles LEHMANN, Frédéric LELONG, Emmanuel LIMOUZIN (arrivée à 18H59), Jean-Pierre LOVET, Roger MARCEL, Gérard MATHAN, Laurent MICHEL, Noëlle MOREL, Jean-Paul PAGET, Eric PHILIPPE, Daniel RABATEL, Rémy RABATEL, Fabien RAJON (arrivée à 18H43), Jean-Louis REYNAUD, Michel REYNAUD, Alain RICHIT (avant son départ à 20h38), Pierre ROUSSET, Michel SERRANO, Véronique SEYCHELLES (arrivée à 18H30), Monique SOULIER, Thérèse TISSERAND, Bernard TRILLAT, Julien VENTURA (avant son départ à 20H01), Christian VIEUX-MELCHIOR, Daniel VITTE (prend la Présidence de la séance au départ de Magali GUILLOT à 19H56), Gérard VITTE.

Excusés/absents :

Philippe BOYER, Claire DURAND (avant l'arrivée d'Emmanuel LIMOUZIN à 18H59), Benjamin GASTALDELLO, Delphine GIRERD, Marie-Agnès GONIN, Emmanuel LIMOUZIN (avant son arrivée à 18H59), Jean-François PILAUD-TIRARD, Fabien RAJON (avant son arrivée à 18H43), Alain RICHIT (à son départ à 20h38), Véronique SEYCHELLES (avant son arrivée à 18H30), Julien VENTURA (à son départ à 20h01).
Christophe DUVERNE est remplacé par Damien COCHARD,
Max GAUTHIER est remplacé par Gilles LEHMANN,
Joëlle MARTIN est remplacée par Michel REYNAUD,
Céline REVOL est remplacée par Bernard TRILLAT.

Pouvoirs :

Jean-Luc ANNEQUIN donne pouvoir à Christian VIEUX-MELCHIOR (à son départ à 19H26), Jean-Claude ARCHER donne pouvoir à Gérard MATHAN, François BOUCLY donne pouvoir à Nour-Eddine DEGHIA, Claire DURAND donne pouvoir à Emmanuel LIMOUZIN (arrivée à 18H58), Vincent DURAND donne pouvoir à Jean-Paul PAGET (à son départ à 18H57), Emmanuel EGLAINE donne pouvoir à Monique SOULIER, Magali GUILLOT donne pouvoir à Daniel VITTE (à son départ à 19H56),

Solange MASCLAU donne pouvoir à Christophe BROCHARD, Yvonne RATEAU donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL, Marie-Agnès TOURNON donne pouvoir à Daniel RABATEL.

A l'ordre du jour :

**INTERVENTION REGIONALE EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT
PRESENTATION DES BONUS CENTRE BOURG ET DES BONUS RURALITE**

Intervention de Virginie PFANNER, Conseillère régionale Auvergne Rhône-Alpes

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Le Conseil, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Laurent MICHEL.

1. SERVICES TECHNIQUES

Urbanisme

Sortie de Thérèse TISSERAND à 18H20

747-2019-44 Application de la modernisation du contenu des plans locaux d'urbanisme - Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Il s'agit d'appliquer les dispositions du décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015, relatif à la modernisation du contenu du Plan Local d'Urbanisme, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal des Vals du Dauphiné Ouest.

Arrivée de Véronique SEYCHELLES à 18H30

Arrivée de Fabien RAJON à 18H43

Retour de Thérèse TISSERAND à 18H50

Départ de Vincent DURAND (qui donne pouvoir Jean Paul PAGET) à 18H57

Arrivée d'Emmanuel LIMOUZIN (avec le pouvoir de Claire DURAND) à 18H59

Le quorum est modifié

748-2019-45 Bilan de concertation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi Ouest - Adopté à la majorité absolue (57 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Il s'agit de confirmer que la concertation, mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, s'est déroulée conformément aux dispositions du code de l'urbanisme et aux modalités de concertation, d'approuver le bilan et clore la concertation préalable.

Départ de Jean-Luc ANNEQUIN à 19H26 (qui donne pouvoir à Christian VIEUX-MELCHIOR)

Départ de Magali GUILLOT à 19H56 (qui donne pouvoir à Daniel VITTE)

Daniel VITTE devient le Président de la séance

Départ définitif de Julien VENTURA à 20H01

Le quorum est modifié

749-2019-46 Arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal- Adopté à la majorité absolue (56 pour,0 opposition,0 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Il s'agit de décider d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi Ouest) de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné.

2. RESSOURCES

Administration générale

750-2019-47 Actualisation de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Action sociale d'intérêt communautaire » - Adopté à la majorité absolue (56 pour, 0 opposition,0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Il s'agit d'intégrer dans l'intérêt communautaire de ladite compétence optionnelle, la compétence suivante : « Prévention de la délinquance : actions menées dans le cadre de la prévention de la délinquance par la création et la participation à un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) ».

Thérèse TISSERAND ne prend pas part au vote

751-2019-48 Convention-cadre de partenariat 2019 entre la Mission Locale Nord-Isère, les Communautés de communes Les Vals du Dauphiné et Les Balcons du Dauphiné et la CAPI Adopté à la majorité absolue (55 pour,0 opposition,1 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Il s'agit d'approuver la convention-cadre de partenariat 2019 entre la Mission Locale Nord Isère, les Communautés de communes Les Vals du Dauphiné, Les Balcons du Dauphiné et la CAPI.

Thérèse TISSERAND ne prend pas part au vote

752-2019-49 Subvention 2019 de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné à la Mission Locale Nord-Isère (avec pièce jointe)

Adopté à la majorité absolue (55 pour,0 opposition,1 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Il s'agit d'approuver le versement à la Mission Locale Nord Isère d'une subvention de 107 234,36 € plafonnés au titre de l'année 2019.

3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Développement économique

753-2019-50 Convention de mise à disposition du bâtiment Rhodes à l'association DAUPHILAB - Adopté à la majorité absolue (56 pour,0 opposition,0 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Présentation des modalités de mise à disposition du bâtiment Rhodes à l'association.

754-2019-51 Subventions aux entreprises de l'économie de proximité dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) et des aides économiques de la Région Auvergne Rhône-Alpes Adopté à la majorité absolue (56 pour,0 opposition,0 abstention)

Rapport de Gérard VITTE, Vice-président en charge du développement économique, de l'urbanisme et du patrimoine communautaire

Il s'agit d'approuver le montant maximum des subventions allouées dans le cadre des aides directes aux entreprises de proximité énoncées.

Départ définitif d'Alain RICHIT à 20H38

Aménagement du territoire, mobilités, zones d'activité

755-2019-52 Cession d'un terrain à l'entreprise AMS TECHNI-CONCEPT sur la Zone Artisanale du Mas de la Perrière - Adopté à la majorité absolue (55 pour,0 opposition,0 abstention)

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités et des zones d'activité

Il s'agit d'approuver la cession d'une partie de la parcelle C320 située au sein de la zone Mas de la Perrière à Chélieu, à Monsieur Richard RABATEL, moyennant le prix de 12 € HT/m².

Tourisme

756-2019-53 Tarifs boutique et billetterie de l'Office de Tourisme des Vals du Dauphiné - Adopté à la majorité absolue (55 pour,0 opposition,0 abstention)

Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport

Il s'agit d'approuver les tarifs de la régie de l'Office de tourisme des Vals du Dauphiné.

4. VIE LOCALE

Petite enfance, enfance, jeunesse, services au public

757-2019-54 Demande d'une aide forfaitaire annuelle au Département de l'Isère pour le fonctionnement des Relais d'Assistants Maternels - Adopté à la majorité absolue (55 pour,0 opposition,0 abstention)

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des services au public

Il s'agit d'autoriser la Présidente à déposer une demande d'aide au fonctionnement des Relais d'Assistants Maternels auprès du Département de l'Isère, pour l'année 2019, dans les conditions mentionnées.

QUESTIONS DIVERSES